

L'an deux mil vingt, le sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de la commune.
La séance a été publique.

Présents : Mmes Valérie CHAMBON, Martine PASTOU, Delphine FOUCHER, Jacqueline BERTHIER et Solenne RAIMBAULT

Mrs Michel BEDU, Jean-Luc RAIMBAULT, Thierry MOINDROT, Paul DOUCET, Olivier EGEE, Gérard LEGER, Joël MENEAU, Jean-Claude DERBIER et Christian CHADEL

Absente excusée : Mme Sonia RAIMBAULT

Monsieur Jean-Claude DERBIER a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 18 juin a été approuvé.

TAUX D'IMPOSITION 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de fixer les taux des taxes communales d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

Taxe d'habitation :	21.29 %
Taxe Foncier Bâti :	14.14 %
Taxe Foncier non Bâti :	36.88 %
Taux Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E)	19.98 %

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Après examen du budget, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

<u>Section de Fonctionnement</u> :	1 095 924.11 €
<u>Section d'Investissement</u> :	526 614.00 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Après examen du budget, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2020 du service Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

<u>Section de Fonctionnement</u> :	98 273.10 €
<u>Section d'Investissement</u> :	242 617.86 €

CREATION D'EMPLOI AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE FONCTIONNAIRE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Vu l'avis favorable de la commission administrative paritaire spéciale en date du 29 juin 2020,

Un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet est créé à compter du 1^{er} avril 2020 pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION SANCERRE RUNNING

Les membres du Conseil Municipal décident d'octroyer une subvention de 100 € à l'association Sancerre Running pour l'année 2020.

DIVERS

Travaux salon de coiffure

Salomé coiffure demande à pouvoir repeindre à ses frais la façade du bâtiment. Accord lui est donné, dans l'attente de plus importants travaux sur cette façade qui commence à s'abîmer. Les fenêtres de l'étage seront changées par les employés communaux.

Les loyers des mois d'avril et mai ont été annulés conformément aux directives de l'Etat.

Commission bâtiment du 23 juin 2020

La commission s'est rendue au logement de la boulangerie afin d'étudier le problème de la VMC et l'aménagement extérieur du logement. Concernant la VMC, il s'avère que la gaine a été cassée dans les combles, une réparation a été réalisée le jour même. La VMC est de nouveau opérationnelle.

Les travaux pour l'aménagement d'une terrasse devant le logement ont été définis conjointement avec les locataires, les employés communaux réalisent en ce moment même cet aménagement.

Commission voirie du 23 juin 2020

Des travaux sur le réseau d'eau pluviale et sur la voirie sont envisagés sur les chemins des Jardiniers et des Perches. Un devis est demandé à l'entreprise Robineau. Les poteaux EDF ne sont pas en bon état, ce sera peut-être l'occasion de pouvoir les faire changer.

En parallèle, des travaux devraient être réalisés par le SIAEP pour un montant de 180 à 190 000 € HT. Un emprunt de 150 000 € sur 12 ans sera contracté avec un prêt relais de 2 ans pour compenser le FCTVA. L'agence de l'eau pourrait accorder une subvention de 40% et le dossier fera aussi l'objet d'une demande de DETR. En cas de difficultés budgétaires pour le paiement de travaux imprévus sur le réseau d'eau par le SIAEP, une convention pourra être rédigée, au cas par cas, entre la commune et le SIAEP.

Des travaux pour l'automatisation des relevés de compteurs d'eau sont également envisagés dont le coût est estimé à 60 000 €.

Concernant le cimetière, la rue traversante est en mauvaise état et le socle de la croix serait à refaire. De plus, le mur du cimetière du haut est très fendu. Il faudra également prévoir d'arracher les thuyas. Le SIAEP ajoutera quelques points d'eau.

SMICTREM

Les délégués du SMICTREM sont venus en mairie faire le point sur le dossier de ramassage des ordures ménagères à Chappe. Le ramassage se poursuivra avec l'aménagement à moindre frais du terrain communal (cailloux et calcaire pour la finition).

Le syndicat mettra à disposition un 2^{ème} container à l'étang et la commune posera des caches-containers.

Le syndicat a transmis un support de communication à destination des administrés.

Projet informatique de l'école

Dans le cadre de l'appel à projets « Label Ecoles numériques 2020 », la commune de Sury-en-Vaux s'associe à la commune de Verdigny pour déposer, par l'intermédiaire du SIRP, un dossier de candidature.

Les besoins identifiés pour notre commune sont la fixation du vidéoprojecteur dans la classe des CE avec la mise en place de 2 hauts parleurs, le renouvellement du vidéoprojecteur avec fixation et l'achat d'un ordinateur portable dans la classe des GS-CP, un ordinateur portable pour la cantine, pour un coût prévisionnel de 1555.00 €. Le projet pourrait être subventionné à hauteur de 50% par l'inspection académique.

Il faudra s'assurer que le SIRP récupère la TVA sur les équipements informatiques.

Assainissement Les Egrots

Un récapitulatif du dossier est présenté pour les nouveaux conseillers municipaux. A ce stade d'avancement, la commune de Verdigny a déposé auprès des services de la préfecture un dossier dont les comptes ont été attestés par un commissaire aux comptes. La commune de Sury n'a pas eu connaissance des documents transmis et attend un retour de la préfecture. Aucune décision n'est prise à ce jour quant à un éventuel remboursement.

Questions diverses

Les nouvelles plaques de rue pour le village des Egrots seront commandées.

Les travaux sur le chemin de la Guiberte sont en cours de réalisation, ils sont exécutés par l'entreprise Robineau.

L'AFR a acheté 12 panneaux à l'attention des cyclistes pour les avertir de la présence de grilles sur leurs chemins privés. Ils seront installés par les employés communaux.

Une prime exceptionnelle Covid 19 peut être versée aux agents publics, les modalités d'attribution sont à définir.

La gendarmerie d'Avord est intervenue sur la commune suite à signalement d'un désordre à l'ordre public provoqué par des disputes, bagarres ou dangers routiers de la part de certains administrés.

Une réunion de présentation de la démarche d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal s'est tenue en mairie le 07 juillet en présence du bureau d'études et de la chargée d'affaires de la communauté de communes.

Le permis de construire de l'église est accordé. La DRAC est venue en mairie afin d'inscrire 2 objets mobiliers au titre des monuments historiques, le panneau de la députation de la commune venue accueillir le coupe impérial lors de son séjour à Bourges les 10 et 11 juillet 1862 et la statue de Saint Vincent.

2 représentations du Piano du Lac auront lieu sur l'étang le 14 et 15 juillet prochain.

Monsieur Gérard GODON se produira en concert à l'étang le 07 août.